



1919

# RAPPORT FINANCIER 2022-2023

- 
- Bilan 2022-2023 ..... p.1
  - Compte de résultat 2022-2023 ..... p.3
  - Faits caractéristiques d'importance  
significative, de l'exercice et postérieurs  
à la clôture ..... p.5
  - Principes et méthodes comptables ..... p.5
  - Informations relatives aux postes du bilan ..... p.6
  - Rapport du trésorier adjoint ..... p.11
  - Rapports du Commissaire aux comptes ..... p.13
-

PÉRIODE DU 01/07/2022 AU 30/06/2023

## Bilan actif

		Au 30/06/2023			Au 30/06/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés logiciels, droits et valeurs similaires <sup>(1)</sup>	21 194	21 194		
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>	<b>21 194</b>	<b>21 194</b>		
	Immobilisations corporelles	Terrains	481 800		481 800	481 800
		Constructions	4 155 136	2 883 702	1 271 433	1 377 145
		Inst. techniques, mat.out.industriels	7 097 422	3 956 415	3 141 007	3 603 827
		Immobilisations corporelles en cours	835 332		835 332	35 487
		Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>	<b>12 569 691</b>	<b>6 840 117</b>	<b>5 729 574</b>	<b>5 498 260</b>
	<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>					
	Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations et créances rattachées	15		15	15
		Autres titres immobilisés				
Prêts		140 453		140 453	134 339	
Autres		41 449		41 449	12 449	
<b>TOTAL</b>		<b>181 917</b>		<b>181 917</b>	<b>146 804</b>	
	<b>Total I</b>	<b>12 772 804</b>	<b>6 861 312</b>	<b>5 911 491</b>	<b>5 645 064</b>	
Actif circulant	<b>Stocks et en cours</b>					
	Créances <sup>(3)</sup>	Créances clients, usagers et comptes rattachés	329 228	17 401	311 826	233 313
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	712 555		712 555	702 776
		<b>TOTAL</b>	<b>1 041 783</b>	<b>17 401</b>	<b>1 024 381</b>	<b>936 090</b>
	Divers	Valeurs mobilières de placement				133 229
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	12 599 617		12 599 617	12 309 242
		Charges constatées d'avance <sup>(4)</sup>	47 077		47 077	37 052
		<b>Total II</b>	<b>13 688 478</b>	<b>17 401</b>	<b>13 671 076</b>	<b>13 415 615</b>
Frais d'émission d'emprunts	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
	<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>26 461 282</b>	<b>6 878 713</b>	<b>19 582 568</b>	<b>19 060 679</b>	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

# Bilan passif

		Au 30/06/2023	Au 30/06/2022
Fonds propres	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	45 734	45 734
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Écarts de réévaluation</b>		
	<b>Réserves</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	6 499 168	5 499 168
	Autres		
	Report à nouveau	3 533 628	2 994 964
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	<b>804 304</b>	<b>1 538 664</b>
	<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>10 882 836</b>	<b>10 078 532</b>
	Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	2 145 989	2 322 314	
Provisions réglementées			
<b>Total I</b>		<b>13 028 826</b>	<b>12 400 846</b>
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total I bis</b>			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
<b>Total II</b>			
Provisions	Provisions pour risques	118 697	118 697
	Provisions pour charges	184 087	188 624
<b>Total III</b>		<b>302 785</b>	<b>307 321</b>
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>	1 398 423	1 568 441
	Emprunts et dettes financières diverses <sup>(2)</sup>	82 700	19 985
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	388 472	318 999
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	742 441	777 256
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	229 784	
	Autres dettes	1 952 038	2 097 976
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 457 095	1 569 851	
<b>Total IV</b>		<b>6 250 956</b>	<b>6 352 511</b>
Écart de conversion Passif V			
<b>TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)</b>		<b>19 582 568</b>	<b>19 060 679</b>
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (2) Dont emprunts participatifs		

# Compte de résultat

		Du 01/07/2022 Au 30/06/2023 12 mois	Du 01/07/2021 Au 30/06/2022 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	9	9
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	9 350 060	8 887 664
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	435 233	2 860 103
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	1 813 753	
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	25 741	78 418
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	89 109	118 591
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>11 713 909</b>	<b>11 944 788</b>
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	2 916	120
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes <sup>(1)</sup>	2 146 740	2 022 385
	Aides financières	4 924 332	
	Impôts, taxes et versements assimilés	288 278	270 025
	Salaires et traitements	2 064 147	1 956 655
	Charges sociales	817 676	814 630
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	752 845	741 736
	Dotations aux provisions	17 401	23 000
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	78 603	4 698 884
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>	<b>11 092 942</b>	<b>10 527 436</b>
<b>1. Résultat d'exploitation (I-II)</b>		<b>620 966</b>	<b>1 417 351</b>

# Compte de résultat

		Du 01/07/2022	Du 01/07/2021
		Au 30/06/2023	Au 30/06/2022
		12 mois	12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	44 327	9 305
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III</b>		<b>44 327</b>	<b>9 305</b>
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	24 530	26 033
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV</b>		<b>24 530</b>	<b>26 033</b>
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		<b>19 797</b>	<b>-16 728</b>
<b>3. Résultat courant avant impôt (I-II+II-IV)</b>		<b>640 764</b>	<b>1 400 623</b>
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	1	
	Sur opérations en capital	176 325	176 335
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V</b>		<b>176 326</b>	<b>176 335</b>
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	1 193	36 925
	Sur opérations en capital		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI</b>		<b>1 193</b>	<b>36 925</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		<b>175 132</b>	<b>139 409</b>
Participation des salariés aux résultats	VII		
Impôts sur les bénéfices	VIII	11 592	1 369
<b>Total des produits (I + III+V)</b>		<b>11 934 563</b>	<b>12 130 429</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI +VII +VIII)</b>		<b>11 130 258</b>	<b>10 591 764</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		<b>804 304</b>	<b>1 538 664</b>
<b>Évaluation des contributions volontaires en nature</b>			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature		26 201	25 387
Prestations en nature			
Bénévolat		575 705	543 382
<b>Total</b>		<b>601 906</b>	<b>568 769</b>
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens		26 201	25 387
Prestations en nature			
Personnel bénévole		575 705	543 382
<b>Total</b>		<b>601 906</b>	<b>568 769</b>

# Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

## Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est intervenu au cours de l'exercice.

## Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice

# Principes et méthodes comptables

## Principes généraux

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

### Changement de présentation

Conformément au règlement comptable ANC 2018-06, les changements de présentation suivants ont été réalisés au cours de l'exercice :

- Comptabilisation des aides financières de la fédération sur le poste « Contributions financières » au compte de résultat pour un montant de 1 813 753 €,

- comptabilisé lors de l'exercice précédent sur le poste « Concours publics et subventions d'exploitation » ;
- Comptabilisation partenariats de la fédération sur le poste « Ventes de prestations de services » au compte de résultat pour un montant de 215 000 €, comptabilisé lors de l'exercice précédent sur le poste « Concours publics et subventions d'exploitation » ;
- Comptabilisation des aides financières de la fédération sur le poste « Aides financières » au compte de résultat pour un montant de 4 924 332 €, comptabilisé lors de l'exercice précédent sur le poste « Autres charges ».

### Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

### Changements d'estimation

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### Corrections d'erreurs

Aucune correction d'erreurs n'a été constatée au cours de l'exercice.

## Principales méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence Conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels au 30/06/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

# Informations relatives aux postes du bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	30/06/2022	+	-	30/06/2023
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	21 194			21 194
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>21 194</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>21 194</b>
Terrains	481 800			481 800
Constructions	4 155 136			4 155 136
Install. techniques, matériel, outillage	6 913 108	184 314		7 097 422
Immobilisations corporelles en cours	35 487	835 332	35 487	835 332
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>11 585 531</b>	<b>1 019 646</b>	<b>35 487</b>	<b>12 569 691</b>
<b>Total</b>	<b>11 606 725</b>	<b>1 019 646</b>	<b>35 487</b>	<b>12 590 885</b>

Tableau des amortissements

Situations et mouvements	30/06/2022	+	-	30/06/2023
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	21 194			21 194
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>21 194</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>21 194</b>
Terrains				
Constructions	2 777 991	105 711		2 883 702
Install. techniques, matériel, outillage	3 309 280	647 134		3 956 415
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>6 087 271</b>	<b>752 845</b>	<b>-</b>	<b>6 840 117</b>
<b>Total</b>	<b>6 108 465</b>	<b>752 845</b>	<b>-</b>	<b>6 861 312</b>

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

### Principaux mouvements

Néant.

### Modalités d'amortissements

Les logiciels sont amortis sur 1 à 3 ans.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

### Principaux mouvements

Les principaux mouvements des immobilisations corporelles concernent des travaux d'aménagement du domaine de Morfonde pour 102 317 € ainsi que du matériel informatique pour 47 295 €.

**Modalités d'amortissements**

Immobilisation	Méthode	Durée
Terrains	N/A	N/A
Constructions	Linéaire	50 ans
Matériel	Linéaire	1 à 5 ans
Installations, agencements et aménagements divers	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 10 ans
Œuvres d'art	N/A	N/A

**Immobilisations financières**

Situations et mouvements	30/06/2022	+	-	30/06/2023
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Participations	15			15
Créances rattachées à des participations				-
Autres titres immobilisés	134 339	9 172	3 058	140 453
Prêts et autres immobilisations financières	12 449	50 000	21 000	41 449
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>146 803</b>	<b>59 172</b>	<b>24 058</b>	<b>181 917</b>
<b>Total</b>	<b>146 803</b>	<b>59 172</b>	<b>24 058</b>	<b>181 917</b>

**Actif circulant****Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>	<b>140 453</b>	-	<b>140 453</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	140 453		140 453
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant</b>	<b>1 088 860</b>	<b>1 088 860</b>	
Créances clients et comptes rattachés	329 228	329 228	
Autres créances	712 555	712 555	
Charges constatées d'avance	47 077	47 077	
<b>Total</b>	<b>1 229 313</b>	<b>1 088 860</b>	<b>140 453</b>

(1) Prêts accordés en cours d'exercice 9 172  
Prêts récupérés en cours d'exercice 3 058

**Dépréciations**

Les créances clients sont dépréciées à hauteur de 17 401 € au 30 juin 2023.

**Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 47 077 € au 30 juin 2023. Elles correspondent à des charges d'exploitation.

**Disponibilités**

Les disponibilités s'élèvent à 12 599 617 € et se composent de :

- Comptes courants pour 7 808 125 € ;
  - Livrets pour 4 750 308 € ;
- Caisses pour 1446 € ;  
Intérêts courus à recevoir pour 39 737 € .

<b>Tableau de flux de trésorerie</b>	
<b>en €</b>	<b>30/06/2023</b>
Résultat net	804 304
Amortissements et provisions, mouvements fonds dédiés	765 710
Quote-part de subv. et dotations cons. virées au résultat	-176 325
VNC	
Plus values de cession	
<b>CAF</b>	<b>1 393 690</b>
<i>Variation des créances clients, comptes usagers</i>	-95 915
<i>Variation des créances reçues par legs et donations</i>	
<i>Variation des stocks</i>	
<i>Variation des dettes fournisseurs (hors frs immo)</i>	69 473
<i>Variation des autres comptes</i>	-20 812
<i>Autres créances</i>	-19 802
<i>Autres dettes</i>	-1 009
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>1 346 436</b>
<i>Acquisitions immobilisations incorp &amp; corp</i>	-984 159
<i>Variations des immobilisations financières brutes</i>	-35 114
<i>Variations des comptes de liaison</i>	
<i>Variation des fournisseurs d'immobilisations</i>	
<i>Produits de cession</i>	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'invest.</b>	<b>-1 019 273</b>
<i>Apport - retrait en fonds propres</i>	
<i>Variation des comptes de liaisons</i>	
<i>Variation des Subventions</i>	-0
<i>Variation des emprunts</i>	-170 018
<b>Flux net de trésorerie lié aux op. de financement</b>	<b>-170 018</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>157 146</b>

<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>12 442 472</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 346 436
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'invest.	-1 019 273
Flux net de trésorerie lié aux op. de financement	-170 018
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>	<b>12 599 617</b>

## Passif

### Tableau de variation des Fonds propres

Libellés	30/06/2022	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	30/06/2023
Fonds propres sans droit de reprise	45 734				45 734
Fonds propres avec droit de reprise					-
Réserves					-
Réserves statutaires ou contractuelles					-
Réserves pour projet de l'entité	5 499 168	1 000 000			6 499 168
Autres réserves					-
Report à nouveau	2 994 964	538 664			3 533 628
Résultat de l'exercice	1 538 664	- 1 538 664	804 304		804 304
<b>Situation nette</b>	<b>10 078 530</b>	<b>-</b>	<b>804 304</b>	<b>-</b>	<b>10 882 836</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	2 322 314			176 325	2 145 989
Provision réglementés					
<b>Total</b>	<b>12 400 844</b>	<b>-</b>	<b>804 304</b>	<b>176 325</b>	<b>13 028 826</b>

### Subventions d'investissements

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global	Augmentations	Diminutions	Montant global
<b>Rubriques</b>				
Montant nominal	3 410 000			3 410 000
Quotes-parts virées au résultat	- 1 087 685		176 325	- 1 264 010
<b>Situation nette</b>	<b>2 322 315</b>	<b>-</b>	<b>176 325</b>	<b>2 145 989</b>

### Provisions pour risques

Situations et mouvements	30/06/2022	+	-	30/06/2023
Provision pour litige	118 697			118 697
<b>Total provisions pour risques</b>	<b>118 697</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>118 697</b>

### Provisions pour charges

Les provisions pour charges sont constituées uniquement de la provision d'indemnités de départ à la retraite. Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :

- Taux d'actualisation : 4,20%
- Age de départ à la retraite présumé : 65 ans
- Date d'entrée du salarié
- Taux moyen de charges sociales : 50%

- Taux d'évolution annuel des salaires : 2%
- Une table de turnover : statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche
- Pour la prise en compte de la mortalité, le pourcentage de survie qui résulte des tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes.
- La provision s'élève à 184 087 € au 30 juin 2023.

**État des dettes**

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	1 398 423	172 535	719 306	506 581
Emprunts et dettes financières divers	82 700	82 700		
Dettes fournisseurs	388 472	388 472		
Dettes fiscales et sociales	742 441	742 441		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	229 784	229 784		
Autres dettes	1 952 038	1 952 038		
Produits constatés d'avance	1 457 095	1 457 095		
<b>Total</b>	<b>6 250 956</b>	<b>5 025 065</b>	<b>719 306</b>	<b>506 581</b>

**Charges à payer**

Charges à payer	Montants
Factures non parvenues	319 818
Dettes fiscales et sociales (correspondant à la provision pour congés payés)	218 619
Autres dettes fiscales et sociales	261 810
Etat	37 998
Autres	522 496
<b>Total</b>	<b>800 248</b>

**Produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 457 096 € au 30 juin 2023 et concernent la facturation de la saison suivante.

**Informations relatives au Compte de résultat****Ventilation des produits d'exploitations**

Produits d'exploitation	30.06.2023	30.06.2022
Ventes de biens	9	9
Ventes de prestations de services	9 350 060	8 887 664
Concours publics et subventions d'exploitations	435 233	2 860 103
Contributions financières	1 813 753	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	25 741	78 418
Autres produits	89 109	118 591
<b>Total</b>	<b>11 713 909</b>	<b>11 944 788</b>

Les contributions financières comptabilisées en 2021-2022 en Concours publics et subventions d'exploitation ont fait l'objet de reclassements en 2022-2023. L'impact du changement de présentation est détaillé en §5.1.1.

### Résultat de la formation

L'institut Régional de Formation du Football (IRFF) permet de dispenser les formations professionnelles que sont les BMF et BEF. Les ressources de l'IRFF se sont élevées à 912 308 € sur l'exercice 2022- 2023 et les charges directement liées à cette activité à 490 264 €.

### Ventilation de l'effectif

Catégories	Personnel salarié
Cadres	22
Employés	21
<b>Total</b>	<b>43</b>

### Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels s'élèvent à 176 326 € au 30 juin 2023 et correspondent aux quotes-parts de subventions d'investissements reprises. Les charges exceptionnelles s'élèvent à 1 193 € au 30 juin 2023.

## RAPPORT DU TRÉSORIER ADJOINT

A année exceptionnelle, autre année exceptionnelle. Après un record à 290 000 licenciés la saison dernière, la saison 2022/2023 a vu un nouveau seuil franchi avec plus de 304 000 licenciés enregistrés au 30 juin 2023. Les comptes clos au 30 juin 2023 sont une nouvelle fois le reflet de cette saison exceptionnelle.

Ainsi, le résultat de la saison est positif pour un montant de 804 K€.

Nous nous attacherons à faire le comparatif des principales variations de produits et de charges pour comprendre ce résultat au regard des saisons 2021/2022 et 2022/2023 ; la mise en parallèle avec les deux saisons précédentes (2019/2020 et 2020/2021) ayant peu de sens puisque marquées par le COVID et l'arrêt de la pratique sportive.

### Principales variations des produits

Le total des produits générés s'élève à 11.713 K€ contre 11.944 K€ l'exercice précédent, soit une baisse de 231 K€.

	2021/2022	2022/2023
Total produits	11.944	11.713

Les principaux postes de produits ont évolué de la manière suivante (en milliers d'euros) :

	2021/2022	2022/2023
Licences	5.707	5.925
Cotisations	310	307
Engagements	82	83
D.C.C & opposit° a mutata°	1.203	1.441
Amendes / droits d'appel	500	459
Subventions	2.860	2.464
Reprises et provisions	78	26
Produits de l'IR2F	1.083	912
Autres	121	96
<b>Total</b>	<b>11.944</b>	<b>11.713</b>

Le total des produits d'exploitation reste relativement stable (-1,93%).

Les produits sur licences augmentent du fait de l'augmentation des effectifs licenciés. De la même manière les Droits à Changement de Club (DCC) enregistrent une évolution à la hausse.

Parallèlement, le montant total des subventions baissent en raison de l'enregistrement sur l'exercice 2021/2022 d'aides exceptionnelles COVID (exonération de charges sur les salaires) de la saison précédente.

Les produits de la formation diminuent également. La gestion des modules de formation de type CFF ayant été intégralement confiée aux Districts, la Ligue n'a perçu aucun produit lié à ces formations, ce qui explique la baisse mécanique des produits reçus des inscriptions.

### Principales variations des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation voient une augmentation avec un niveau de 11.093K€ contre 10.527 K€.

Elles évoluent de la manière suivante (en milliers d'euros) :

	2021/2022	2022/2023
Frais généraux	2.022	2.150
Impôts et taxes	270	288
Salaires et traitements	1.957	2.064
Charges sociales	815	818
Amortissements et provis°	742	753
Reversements	4.636	4.924
Autres charges	85	96
<b>Total</b>	<b>10.527</b>	<b>11.093</b>

Les frais généraux sont en légère augmentation en raison notamment du niveau de reversement de l'assurance sur les licences qui augmente mécaniquement avec l'augmentation du nombre de licenciés (environ 40 K€) mais aussi en raison de l'organisation de manifestations (telle que la Soirée des Champions) qui n'avaient pas pu avoir lieu au regard de la saison blanche qui précédait l'exercice 2021/2022.

L'augmentation du coût de l'énergie (EDF notamment) a aussi impacté de façon significative les charges de fonctionnement au siège comme à Morfondé. Les postes « Impôts et taxes » et « Salaires et traitements » sont aussi en relative augmentation. Les nouvelles embauches nécessaires au regard du volume d'activité de la Ligue impactent la masse salariale ainsi que la taxe sur les salaires. La fiscalité locale du siège est également à la hausse (taxe foncière).

Les charges sociales sont stables. Le poste « Amortissements et provisions » enregistre une hausse en application du tableau des amortissements qui est lié en très grande partie aux travaux amortissables réalisés sur Morfondé. La part reversée sur la « gestion des compétitions et subventions » est en hausse. Il s'agit de la répercussion de la mécanique de reversement : plus les produits sur licences, Droits à Changement de Clubs etc. aug-

mentent et plus les reversements sur ces produits aux Districts et à la Fédération augmentent aussi. Les reversements aux clubs ont également augmenté cette saison de plus de 56K€.

Le poste des « Autres charges » enregistre une légère augmentation (10K€) liée pour l'essentiel à la perte de créances sur la radiation de clubs.

## Les reversements

Ainsi que nous nous attachons chaque année à l'expliquer, la Ligue reverse une partie de ses produits d'exploitation aux Districts, à la FFF et à son assureur Licences. En effet, une partie des recettes sur les licences sont redistribuées à la FFF et aux Districts ainsi que celles liées aux cotisations et aux DCC. Le coût de l'assurance Licences, compris dans le coût total de la licence, est reversée à notre assureur.

Reversements districts									
Subvention fonctionnement	Subvent° exceptionnelles et emploi*	Conventions objectifs districts	Part district licences	Part district dcc	Part district cotisations	Part district engagements	Part district produits ir2f	Total	
446 687,00	67 960,00	528 000,00	1 645 880,00	609 181,00	101 017,00	64 114,00	42 200,00	3 505 039,00	
Reversements FFF									
Part FFF licences		Part FFF demisions		FFF cotisations		FFF/IFF formation TFP		Total	
846 684,00		181 737,00		60 840,00		16 429,00		1 105 690,00	
Reversements assurance licences									
								622 362,00	
								<b>Total reversements</b>	<b>5 233 091,00</b>

\*Aide à l'emploi Technicien Départemental pour les District 91 et District 95

Ainsi sur la totalité des 11.713K€ de produits d'exploitation qu'elle perçoit, la Ligue reverse 5.233K€ aux Districts, à la FFF et à l'assureur Licences, soit 44,67% de ses recettes. **Le budget qu'a la Ligue pour fonctionner et mener ses projets et actions est donc en réalité de 6.481K€.**

## Le résultat

Après imputation du résultat financier, du résultat exceptionnel et de l'impôt sur les produits de placement, le résultat de la LPIFF est le suivant :

	2021/2022	2022/2023
Résultat net	1.538	804

## Résultat de l'exercice et proposition d'affectation

Le résultat de l'exercice s'établit à 804K€ et nous vous proposons de l'affecter pour 700K€ à la réserve constituée pour le Centre Technique Régional et pour 104K€ au poste « Report à nouveau ».

## Conclusion

Le résultat de l'exercice 2022/2023 vient une nouvelle fois confirmer la bonne gestion de la Ligue avec une bonne maîtrise de ses charges de fonctionnement. Ainsi, la vitalité sportive de notre territoire qui se traduit par l'augmentation constante du nombre de licenciés permet une évolution des produits liés aux licences. Ces augmentations successives corrélées avec la maîtrise des charges a permis à notre Ligue de ne pas augmenter les tarifs en direction des clubs depuis 12 ans. Nul doute que cette politique tarifaire stable sert la dynamique sportive créant ainsi un cercle vertueux.

Ce résultat permet une nouvelle fois de poursuivre sereinement les travaux à Morfondé : création de nouveaux vestiaires, de nouvelles salles de formation, d'un lieu de vie, d'un hangar de stockage et de nouveaux bureaux.

Merci à tous pour votre engagement sans faille au quotidien.

**Rosan ROYAN**  
Trésorier Adjoint

# Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels (1/3)

**Jean-Laurent BRACIEUX**  
Commissaire aux comptes  
Fondé de pouvoir PKF Arsilon

3, Rue d'Héliopolis  
75017 PARIS  
Téléphone : 01 42 94 64 39  
Portable : 06 16 34 03 09

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels (Exercice clos le 30 juin 2023)

Aux Membres

**LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE DE FOOTBALL**

5, Place de Valois

75001 PARIS

### Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association **LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE DE FOOTBALL** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 à la date d'émission de mon rapport.

---

Commissaire aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Versailles  
Expert-comptable inscrit au Tableau de l'Ordre de Paris

# Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels (2/3)

LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE FOOTBALL  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*  
*(Exercice clos le 30 juin 2023)*

Page 2

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de direction.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

# Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels (3/3)

LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE FOOTBALL  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*  
*(Exercice clos le 30 juin 2023)*

Page 3

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 octobre 2023

Le Commissaire aux comptes

  
Jean-Laurent BRACIEUX

# Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées (1/2)

**Jean-Laurent BRACIEUX**  
Commissaire aux comptes  
Fondé de pouvoir PKF Arsilon

3, Rue d'Héliopolis  
75017 PARIS  
Téléphone : 01 42 94 64 39  
Portable : 06 16 34 03 09

---

## Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

### (Réunion des membres de l'Association relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023)

Aux Membres  
**LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE DE FOOTBALL**  
5, Place de Valois  
75001 PARIS

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisés ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DES MEMBRES**

---

##### **Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

Je vous informe qu'il m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation des membres en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

---

Commissaire aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Versailles  
Expert-comptable inscrit au Tableau de l'Ordre de Paris

# Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées (2/2)

LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE FOOTBALL

*Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées*

*(Réunion des membres de l'Association relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023)*

Page 2

## CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR LES MEMBRES

### **Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, j'ai été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par les membres au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

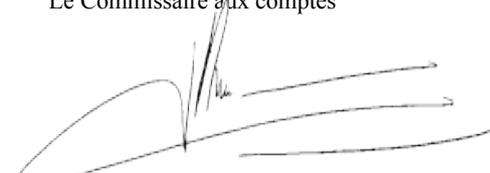
#### Rémunération des membres du Comité de Direction (Décision du comité directeur du 20 février 2017)

Objet : conformément aux dispositions de l'article 28 de vos statuts, certains membres du Comité de Direction peuvent recevoir une rémunération dans le cadre de l'exécution de leur mandat électif. Leur nombre, les modalités et le montant de cette rémunération sont fixés par le Comité de Direction, conformément aux dispositions des articles 261-7.1.d et 242 C du Code général des impôts.

Montant : le montant comptabilisé dans les charges de l'exercice au titre de cette convention s'est élevé à 107.833,37 euros (charges sociales comprises).

Fait à Paris, le 13 octobre 2023

Le Commissaire aux comptes



Jean-Laurent BRACIEUX



LA LIGUE Paris Île-de-France  
5, Place de Valois - 75041 Paris cedex 01  
[paris-idf.fff.fr](http://paris-idf.fff.fr)

---



KPMG ESC & GS Expertise Comptable,  
Gestion Sociale, Conseil  
Tour Egho 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense Cedex

---

Commissaire aux comptes  
Jean-Laurent BRACIEUX  
3, Rue d'Héliopolis - 75017 Paris